



Envoi par courriel

Montréal, le 7 octobre 2019

Industrie canadienne du livre de langue française

Benoit Prieur, Directeur général
ADELFADEL@videotron.ca

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2019. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web :

<http://www.blocquebecois.org/>

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2019 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 4e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4

Le droit d'auteur

Question 1 : Comment votre gouvernement compte-t-il poursuivre ces travaux, et que comptez-vous faire des deux rapports déposés ?

Le Bloc Québécois est sensible à la situation budgétaire des universités et aux pressions financières qu'impliquent les études postsecondaires. Néanmoins, nous croyons fondamental que chaque travail mérite un salaire. Nous constatons que les autrices et auteurs sont lésés par les dispositions concernant la reproduction des œuvres en milieu scolaire introduites en 2012 dans la Loi sur le droit d'auteur.

Au Parlement fédéral, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a déposé son rapport en juin dernier dans lequel il recommande (recommandation 16) : « que le gouvernement du Canada envisage d'aider à faciliter les négociations entre le secteur de l'éducation et les sociétés de gestion du droit d'auteur afin d'en venir à un consensus sur l'avenir de l'utilisation équitable à des fins d'éducation au Canada ».

Actuellement, le fédéral paye lui-même les droits d'auteurs des livres qu'on retrouve dans les bibliothèques publiques (pour concilier l'accès au savoir que procure la bibliothèque publique avec la nécessité que nos créateurs puisse jouir du fruit de leur travail), via une institution fédérale appelée la Commission du droit de prêt public.

Nous croyons que cette façon de faire pourrait être élargie pour qu'elle couvre aussi la reproduction d'articles à des fins éducation. Ainsi, les auteurs recevront leur dû sans que les étudiants aient à assumer un nouveau frais.

Le comité devrait reprendre de l'examen de la mise en œuvre de l'utilisation équitable à des fins d'éducation dans le secteur de l'éducation canadien d'ici trois ans, en se fondant sur des renseignements nouveaux et qui font autorité ainsi que sur l'évolution du droit.

Le Bloc Québécois travaillera avec vous à ce que toute modernisation implique des redevances équitables pour la reproduction d'œuvres dans les établissements d'enseignement, sans toutefois que cela implique une nouvelle hausse de frais de matériel scolaire ou de frais afférents pour les étudiantes et étudiants du Québec.

Aide à l'édition et à l'exportation de livres

Question 2 : Votre gouvernement a-t-il l'intention de revoir à la hausse ses aides à l'édition canadienne indépendante par l'entremise du Fonds du livre du Canada ?

Le Bloc Québécois veut mettre en place un fonds de soutien à la création culturelle et médiatique afin de redistribuer les plus de 600 M\$ (avec taxe GAFA et autres mesures) que le parti estime pouvoir recueillir, dont le Québec devrait obtenir une part de minimalement 240 M\$. L'argent devra être réparti entre les médias d'information, les arts et la culture francophones.

Le Québec a depuis longtemps décidé d'exempter l'achat de livres de la taxe de vente québécoise. Cette mesure constitue une forme de soutien très appréciée des acheteurs comme des libraires et des auteurs. Le Bloc Québécois propose que l'achat de livres soit exempté de l'application de la TPS.

Soutien à l'édition savante et aux essais

Question 4 : Votre gouvernement s'engage-t-il à faire reconnaître par le CAC et la FSHC l'importance de soutenir l'édition savante et de la soutenir financièrement?

oui

Question 5 Votre gouvernement reconnaîtra-t-il l'importance pour notre démocratie de promouvoir les essais et d'aider à leur diffusion auprès des Canadiennes et des Canadiens?

oui

Soutien aux projets collectifs

Question 6 : Votre gouvernement a-t-il l'intention de revoir à la hausse son aide au soutien des organismes du livre ?